



**empreinte
digitale**

Créateur de vos **SOLUTIONS**
NUMÉRIQUES RESPONSABLES

Schéma
pluriannuel
d'accessibilité
numérique

Plan d'action 2025

Empreinte Digitale

11, rue des Noyers - 49000 Angers

+33 2 41 72 10 75

contact@empreintedigitale.fr · <https://empreintedigitale.fr>

SCOP SA au capital variable · SIRET 393 267 091 000 97 · APE
6202A



SOMMAIRE

1.1. Cadre légal.....	3
1.1.1. Bilan des actions menées en 2024.....	4
1.1.2. Actions à venir.....	4



L'accessibilité numérique consiste à rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap.

L'accessibilité suit un cadre normatif, qui est établi en France par le RGAA. Ces règles permettent de s'assurer que les supports numériques (sites internet, applications mobiles, progiciels, documents, vidéos...) sont parfaitement accessibles à tous les utilisateurs, y compris à ceux en situation de handicap.

Un site ou une application accessible permet par exemple de :

- Personnaliser l'affichage selon ses besoins et à l'aide de réglages sur l'ordinateur ou le smartphone (grossissement des caractères, modification des couleurs, changement de la typographie, arrêt des animations, etc.) ;
- Naviguer à l'aide d'outils d'assistance, comme des synthèses vocales ou des plages en braille ; Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement, des contacteurs ou via un écran tactile ;
- Consulter les vidéos ou podcasts à l'aide de sous-titres ou de transcription ;
- Etc.

1.1. Cadre légal

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes et le décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne rendent obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Saint-Étienne du Rouvray accorde un soin tout particulier à l'accessibilité de ses sites internet, intranet, extranet, applications mobiles et progiciels. La collectivité s'est ainsi engagée dans une démarche visant à respecter le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) conformément à l'article 47 de la loi no2005-102 du 11 février 2005.

L'objectif est d'assurer, autant que possible, la prise en compte de l'accessibilité numérique et de ses règles par l'ensemble des personnes impliquées dans la conception et le développement des sites et applications ainsi que dans la publication de contenus.



1.1.1. Bilan des actions menées en 2024

Action	Etat
Audit initial https://www.saintetiennedurouvray.fr/	Réalisé
Audit initial www.lerivegauche76.fr	Réalisé
Audit initial www.infoconso-ser.salamandre.tm.fr/	Réalisé
Audit initial https://jeparticipe.saintetiennedurouvray.fr/	Réalisé
Liste et priorisation du patrimoine numérique	Réalisé
Rédaction du schéma pluriannuel 2025-2027	Réalisé
Rédaction du plan d'action 2025	Réalisé

1.1.2. Actions à venir

> Gouvernance / stratégie

Action	Etat
Mise à jour des procédures de marchés	À venir
Mise à jour des fiches de lancement de projets	À venir
Mise à jour des fiches de postes et offres d'emploi	À venir

> Technique (audits/corrections/affichage)

Action	Etat
Audit initial https://demarches.saintetiennedurouvray.fr/	Réalisé
Audit initial https://mediatheque-st-etienne-du-rouvray.c3rb.org/	Réalisé
Audit initial https://encommun.ser76.fr/	Réalisé
Audit de contrôle https://demarches.saintetiennedurouvray.fr/	A venir
Audit de contrôle https://mediatheque-st-etienne-du-rouvray.c3rb.org/	A venir
Audit de contrôle https://encommun.ser76.fr/	A venir



> *Formations*

Action	Etat
Réalisation d'actions de formations en sensibilisation	En cours